

## Communiqué de presse

Fribourg, le 14 décembre 2023

# Dix labels « Employeur partenaire » ont été remis dans la Broye

**Lors d'une cérémonie tenue jeudi 14 décembre au local du feu d'Estavayer-le-Lac, dix entreprises et collectivités ont reçu le label « Employeur partenaire ». Elles prouvent ainsi leur engagement en faveur des sapeurs-pompiers volontaires et du système de milice.**

En Suisse, 98% des sapeurs-pompiers sont des volontaires. Leur recrutement et leur fidélité sont donc des éléments très importants. Une campagne intercantonale lancée en 2022 vise à recruter ces pompiers volontaires et leur permettre de concilier leur engagement pour la collectivité avec leur activité professionnelle.

L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) s'engage avec les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Vaud et du Valais afin d'atteindre ces objectifs. Les employeurs sont des partenaires essentiels du système de milice des sapeurs-pompiers. En mettant à disposition leurs collaboratrices et collaborateurs pour la protection contre le feu et les éléments naturels, ils apportent une contribution très importante à la sécurité publique.

Les entreprises et collectivités ayant reçu le label « Employeur partenaire » assument véritablement une responsabilité sociale. Concrètement, elles s'engagent à libérer le sapeur-pompier de ses obligations professionnelles en cas d'urgence ou d'exercice, selon des modalités à définir.

Ces dix entreprises et collectivités toutes basées dans la Broye, en font désormais partie :

- Acritec, Estavayer
- Step, Delley
- Novapierre, Estavayer
- Commune de Gletterens
- Commune de Montagny
- Commune de St-Aubin
- Commune de Les Montets
- Commune de Belmont-Broye
- Restoroute Rose de la Broye, Lully
- Sébastien Herren (entreprise agricole)



Elles ont obtenu le label « Employeur-partenaire » le 14 décembre 2023. Les collaboratrices et collaborateurs concernés ont signé la « Charte employeur » avec leurs supérieurs et s'engagent ainsi mutuellement à une communication transparente en ce qui concerne les interventions d'urgence et la formation des pompiers.

L'ECAB remercie vivement les entreprises et collectivités susmentionnées, ainsi que leurs sapeurs-pompiers, pour leur collaboration et leur engagement.

### **Pour plus d'informations :**

Martin Helfer, Inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers, ECAB  
Tél. : 026 566 41 70 ou par e-mail : [intervention@ecab.ch](mailto:intervention@ecab.ch)

Site internet : [www.118-info.ch](http://www.118-info.ch)

